

L'État : le remède miracle aux problèmes du marché ?

Découvrons ensemble les nuances de l'intervention publique pour votre réussite.



On part d'un constat simple : le marché n'est pas parfait.

Vous l'avez bien compris dans vos cours précédents, le marché a parfois ses 'bugs'. On parle de défaillances. C'est lorsque le marché seul ne parvient pas à allouer les ressources de manière optimale. Et face à cela, le premier réflexe, tout à fait logique, c'est de penser...



Externalités



Biens publics



Information asymétrique

... À l'État-sauveur à la rescousse !



On se dit que l'État, par la loi, la réglementation ou les subventions, peut et doit corriger ces imperfections. C'est une idée très répandue et souvent juste. C'est le rôle de la puissance publique. Mais la vraie question pour un futur professionnel comme vous est : est-ce toujours si simple ?



Et si l'on voyait l'État comme un médecin ?

Pour bien comprendre la suite, utilisons une image.

Imaginez l'économie comme un patient. Le marché a une maladie (la défaillance). L'État est le médecin qui pose un diagnostic et prescrit un traitement.

L'intention est excellente, mais... tout traitement peut avoir des effets secondaires.

Quand le remède crée ses propres problèmes : les "défaillances de l'État".

C'est un concept essentiel pour votre examen et votre futur métier. Je sais que le terme peut faire un peu peur, mais vous allez voir, c'est très logique une fois qu'on a compris les causes.



Information imparfaite

L'État n'a pas toujours toutes les données pour prendre la décision parfaite.



Influence des groupes de pression (lobbies)

Les décisions peuvent être orientées pour favoriser certains intérêts particuliers.



Lourdeurs de la bureaucratie

La mise en place des décisions peut être lente, complexe et coûteuse.



Effets pervers imprévus

L'intervention peut entraîner des conséquences négatives qui n'étaient pas anticipées.

Cas pratique 1 : L'effet pervers du blocage des loyers.

Prenons un cas historique concret. Au Royaume-Uni, dans les années 70, l'intention était louable : aider les locataires en difficulté.



Objectif

Aider les locataires à se loger.



Action de l'État

Instauration de prix plafonds sur les loyers.

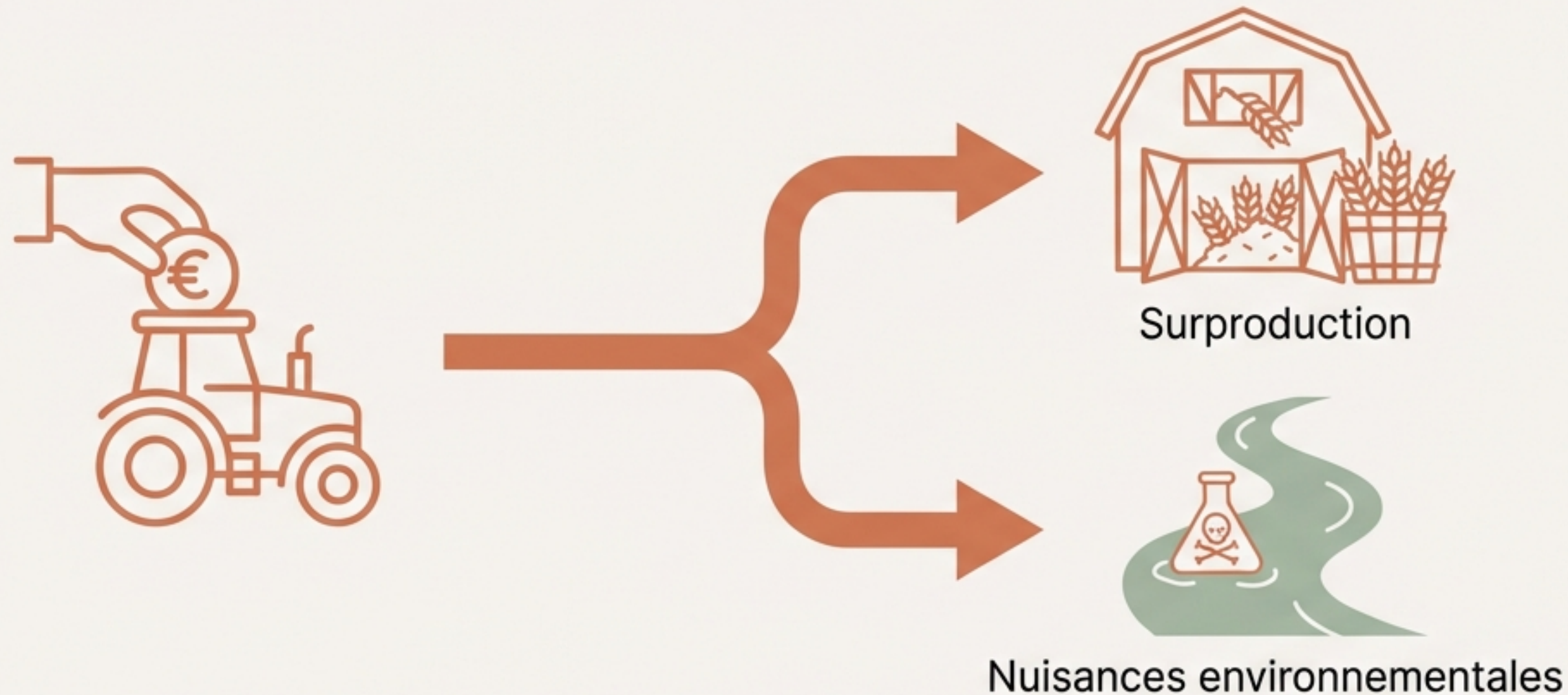


Conséquence imprévue

Les propriétaires, découragés, ont moins entretenu et moins proposé de biens. L'offre de logements a chuté, **aggravant la crise. Le remède a amplifié le mal.**

Cas pratique 2 : L'exemple emblématique des subventions agricoles.

Un autre exemple classique, que vous devez absolument maîtriser. Pour soutenir le revenu des agriculteurs, l'Europe a mis en place d'importantes subventions.



L'intervention a atteint un objectif, mais a créé de nouveaux problèmes (surproduction, impact écologique) qui ont dû être gérés par la suite. Encore une fois, des effets secondaires coûteux.

D'autres cas pour enrichir votre analyse

Gestion publique

Entreprises nationalisées

Dans les années 80 en France, la gestion étatique de certaines entreprises a parfois conduit à des inefficacités et des pertes financières, nécessitant des privatisations.



Grands projets d'infrastructure

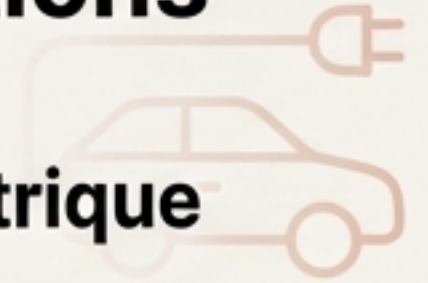
La construction d'autoroutes ou de lignes TGV a parfois été critiquée pour des coûts très élevés ou des tracés peu optimaux, illustrant une gestion complexe.



Incitations et subventions

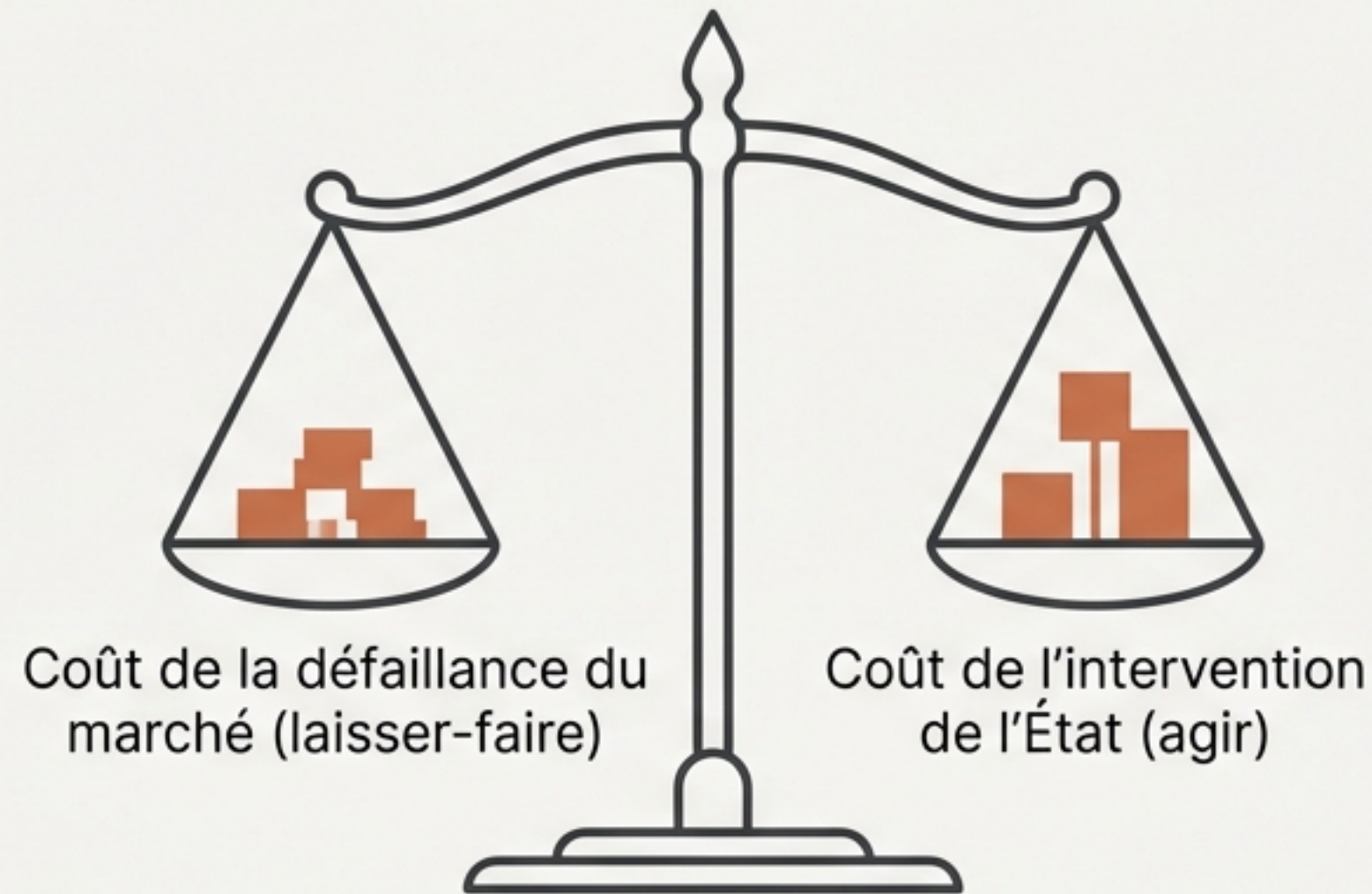
Subventions à la voiture électrique

Une subvention massive sans anticiper la production de batteries ou le réseau de bornes peut créer des pénuries, des délais et frustrer les consommateurs.



La vraie question n'est pas "pour ou contre", mais...

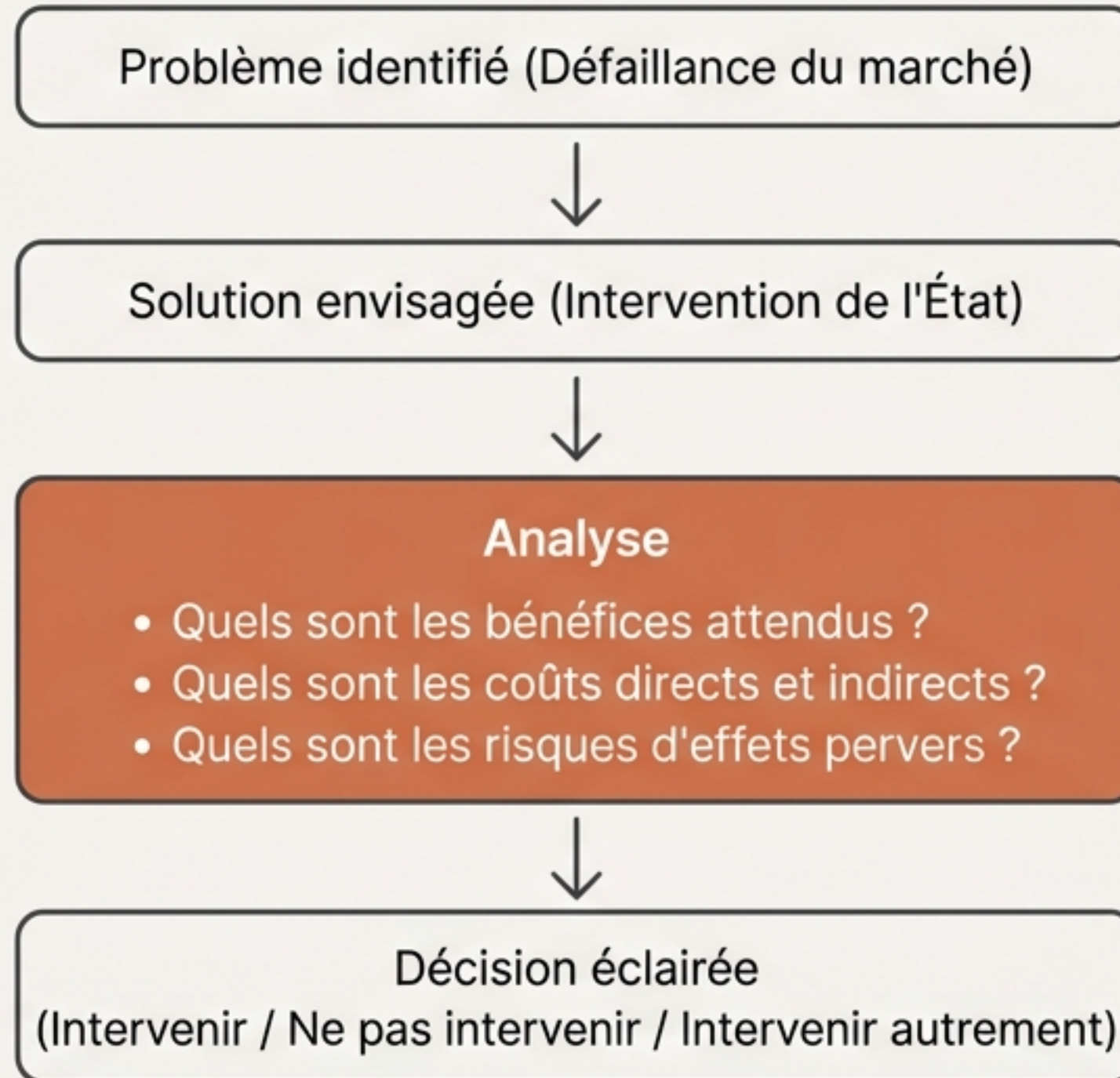
Le remède est-il pire que le mal ?



Le réflexe d'un bon analyste n'est pas de rejeter l'intervention, mais de toujours peser ces deux coûts. Parfois, il vaut mieux accepter une imperfection du marché qu'une intervention qui créerait encore plus de problèmes.

Votre nouvelle compétence : le réflexe "coûts-avantages".

C'est ça, le raisonnement d'un professionnel. Avant chaque décision importante, on évalue les impacts. Ce n'est pas juste de l'économie, c'est une méthode de travail rigoureuse.

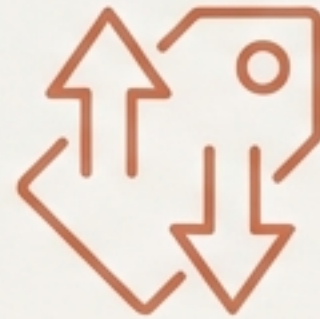


De la salle de cours à votre future carrière en entreprise.

Ne pensez pas que ce raisonnement est réservé à l'État ! En entreprise, vous ferez la même chose au quotidien. C'est exactement cette analyse "coûts-bénéfices" que les recruteurs attendent de vous.



"Si on lance ce nouveau produit, quels sont les risques imprévus sur notre image ou notre production ?"



"Si on baisse nos prix, quel sera l'impact sur nos concurrents et la perception de notre qualité ?"



"Si on adopte cette nouvelle technologie, quels sont les coûts cachés de formation et de maintenance ?"

Ce qu'il faut absolument retenir pour l'examen.

1. L'intervention de l'État n'est ni automatique, ni toujours la solution.
2. Elle a toujours un coût et peut créer ses propres défaillances (effets pervers, etc.).
3. Le réflexe clé : comparer les coûts de l'inaction aux coûts et bénéfices de l'action.

La phrase à maîtriser :

L'intervention de l'État peut engendrer ses propres défaillances, ce qui impose de comparer les coûts et bénéfices de l'intervention.

Vous avez maintenant les clés pour briller.

Vous possédez une vision bien plus fine et professionnelle de ce sujet.

N'ayez surtout pas peur d'utiliser cette nuance dans vos copies ou lors de vos entretiens, elle sera très valorisée.



Vous avez franchi un vrai cap dans votre raisonnement économique.

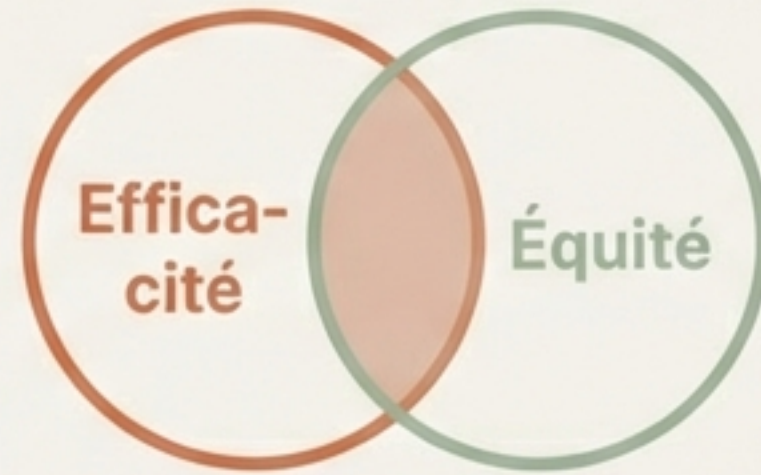
Bravo pour votre travail et votre attention !

Pour aller plus loin.

Ce que nous venons de voir est directement lié à des notions fondamentales que vous étudierez par ailleurs.

Lien avec votre programme

Le concept des défaillances de l'État est au cœur du débat entre efficacité (utiliser au mieux les ressources) et équité (répartir justement les ressources).



Référence

Vous retrouverez ces enjeux dans le chapitre 1 du référentiel CEJM : “L’intégration de l’entreprise dans son environnement”.



La méthode à retenir

L’analyse coûts-avantages est l’outil principal pour évaluer toute politique publique.

